



PREFECTURE DE L'ISERE



DOSSIER DE PRESSE

**PLAQUETTE DE
SENSIBILISATION
SUR LA
LEGIONELLOSE**

Janvier 2009

Le pôle de compétence Légionelles de l'Isère

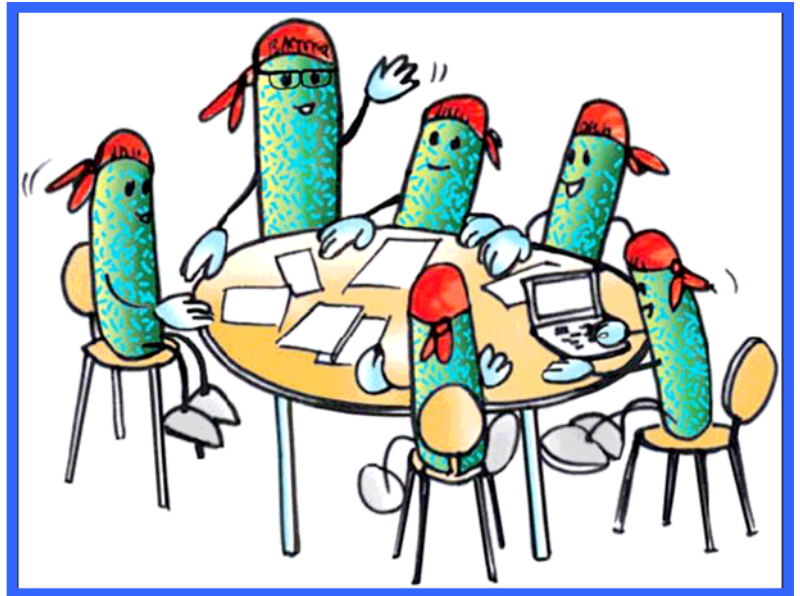
L'Isère figure parmi les départements français les plus touchés par la légionellose.

Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer cette sur-incidence locale : un tissu industriel et tertiaire important impliquant un taux élevé d'équipements à risque, mais aussi une très bonne participation des laboratoires et cliniciens au dispositif de déclaration obligatoire.

Pour répondre à ce contexte sensible, le Préfet de l'Isère a créé, fin 2004, un pôle de compétence légionelles, réunissant la DDASS, DRIRE, la DDSV, la DDTEFP.

Dans un premier temps, ce pôle a permis de formaliser l'organisation des services et de mutualiser leurs moyens dans la gestion d'épisodes de cas groupés.

Aujourd'hui, il est devenu un lieu d'échanges à part entière, où les membres réfléchissent ensemble à des stratégies de prévention et d'information.



Une meilleure sensibilisation pour une meilleure prévention

L'élaboration d'une plaquette de sensibilisation à destination du grand public constituait l'un des objectifs 2008 du Pôle de Compétence.

Cette opération a été un temps fort pour les membres du pôle ces 6 derniers mois.

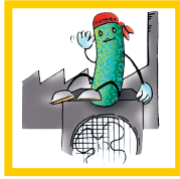
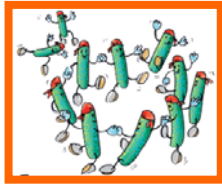
Le coût de cette opération, environ 10 000 euros TTC, a été supporté majoritairement et à part égale par la DDASS et la DRIRE, mais également par la Préfecture, la DDSV et la DDTEFP.

Cette opération de sensibilisation entre par ailleurs dans les actions menées dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de Grenoble.

Imprimée à 36 000 exemplaires, la plaquette sera diffusée aux mairies, intercommunalités, antennes communales locales, établissements de santé, structures médico-sociales, campings, centres sportifs, piscines privées, centres de vacances, bailleurs sociaux, syndicat de copropriétés, plombiers, centres de formation spécialisés, sites industriels disposant d'une tour aéroréfrigérante,...

Chaque collectivité recevra une liasse de 50 plaquettes, accompagnée d'un présentoir cartonné et coordonné.





Une mascotte

La plaquette définit notamment la maladie, les risques et les mesures de prévention adaptées.

Pour rendre plus agréable sa lecture, les membres du Pôle ont souhaité l'animer avec une « mascotte » symbolisant une bactérie de type *legionella*.

Un espace internet dédié

Volontairement, les données « vivantes », pouvant évoluer dans le temps, ne sont pas mentionnées dans la plaquette, car le pôle se laisse la possibilité de prolonger sa diffusion sur une période de 2 à 3 ans. Des données tenues à jour (contacts, réglementation, statistiques...) seront disponibles au sein d'un espace dédié sur le site internet de la Préfecture, rubrique Risques :

www.isere.pref.gouv.fr

Cet espace présente la plaquette dans un format interactif avec des liens vers différents modules d'informations (coordonnées, bilans, documents techniques, sites des ministères,...).